

# Globethics Repository

The logo for Globethics, featuring the word "Globethics" in white, sans-serif font centered within a solid blue rectangular background.

## Le commerce équitable

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository. More information on Globethics see <https://www.globethics.net>. Data and content policy of Globethics Repository see <https://repository.globethics.net/pages/policy>.

Item Type	Book
Authors	Yilmaz, Murat
Publisher	l' Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD)
Rights	With permission of the license/copyright holder
Download date	2026-07-08 17:07:04
Link to Item	<a href="http://hdl.handle.net/20.500.12424/179031">http://hdl.handle.net/20.500.12424/179031</a>

# Le commerce équitable

*Murat Yilmaz*

Société civile et mouvements sociaux  
Document du programme no. 20  
décembre 2005

Institut de recherche  
des Nations Unies pour  
le développement social



Ce Document du programme de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) a été produit avec le soutien de la Direction du développement et de la coopération (DDC) en Suisse. L'UNRISD remercie ses principaux donateurs—le Danemark, la Finlande, le Mexique, la Norvège, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse—du soutien qu'ils apportent à ses activités.

Copyright © UNRISD. De courts extraits de cette publication pourront être reproduits, sans altération et sans autorisation, sous condition que leur source soit mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction, devra être adressée à l'UNRISD, Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNRISD aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La responsabilité des opinions exprimées est celle de l'auteur, et leur publication ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'UNRISD.

## **Table des matières**

<b>Abréviations</b>	<b>ii</b>
<b>Remerciements</b>	<b>ii</b>
<b>Summary/Résumé/Resumen</b>	<b>iii</b>
Summary	iii
Résumé	iii
Resumen	iv
<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>Première partie: La genèse et la généalogie du commerce équitable</b>	<b>2</b>
Le commerce équitable comme mouvement social	2
Le contexte historique	4
La question du juste prix	6
Le développement du commerce équitable	7
<b>Deuxième partie: La problématique de l'intégration</b>	<b>12</b>
L'adoption par le commerce équitable d'une nouvelle stratégie	12
La possibilité d'une alliance forte entre le commerce équitable et l'économie solidaire	17
Conclusion	19
<b>Bibliographie</b>	<b>20</b>
Documents du programme de l'UNRISD <b>Société civile et mouvements sociaux</b>	<b>21</b>

## **Abréviations**

<b>BIT</b>	Bureau international du Travail
<b>CEPAL</b>	Commission économique pour l'Amérique latine
<b>CNUCED</b>	Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement
<b>EFTA</b>	European Fair Trade Association
<b>FLO</b>	Fair Trade Labelling Organization
<b>IFAT</b>	International Federation for Alternative Trade
<b>NEWS</b>	Network of European Worldshops
<b>PFCE</b>	Plate-forme pour le commerce équitable
<b>SERRV</b>	Sales Exchange for Refugee Rehabilitation Vocation

## **Remerciements**

Dans l'élaboration de ce travail, je tiens à remercier Kléber Ghimire pour son soutien et ses commentaires précieux ainsi que Michel Pimbert, Yohan Ariffin et Santiago Daroca pour leurs critiques constructives.

## Summary/Résumé/Resumen

### **Summary**

This paper aims to evaluate the potential impacts for the fair trade movement of closer integration with the large supermarket chains and other mass marketers. The author suggests that the negative effects of this integration run the risk of derailing fair trade. Indeed, since fair trade products have begun appearing on the shelves of the major supermarket chains, fair trade itself has faced pressures to adapt to market constraints. In order to garner greater market share and increase product sales, efficiency and competitiveness are the rules of the game. Such hard economic logic may ultimately distance the practice of fair trade from its founding principles.

In the first part of the paper, the author traces the origins of the fair trade movement. He begins with a description of the socioeconomic conditions that gave rise to it, and then traces the historical development of fair trade from its inception to the present day.

In the second part, the author shows how the fair trade movement has sought to expand, based on a strategy of labelling and branding, into the mass markets served by the large supermarket chains. He goes on to identify and then to assess the positive and negative impacts of this trend for fair trade, and concludes by considering how the possible dangers might be mitigated by closer ties between the fair trade movement and solidarity economy.

Murat Yilmaz is a sociologist and is currently completing a Master's degree in Globalization, Social Regulation and Sustainable Development at the University of Geneva, Switzerland. This paper was prepared for the UNRISD research project on *Global Civil Society Movements: Dynamics in International Campaigns and National Implementation*. The project is led by Kléber B. Ghimire, with assistance from Santiago Daroca, Britta Sadoun, Anita Tombez and Murat Yilmaz, and is funded by a grant from the Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC) and the UNRISD core budget.

### **Résumé**

L'objectif principal de ce travail conceptuel est, d'une part, d'évaluer les conséquences possibles de l'intégration du commerce équitable dans le circuit économique traditionnel et, d'autre part, de montrer que les conséquences négatives de cette intégration représentent pour le commerce équitable un risque majeur de déviance. En effet, depuis que les produits équitables sont vendus dans les grandes surfaces, le commerce équitable est obligé de s'adapter aux contraintes du marché. Pour pouvoir conquérir de nouveaux parts de marché afin d'écouler le maximum de produits équitables, il doit se conformer aux normes de l'efficacité et de la concurrence. La domination de la logique économique sur les autres a tendance à éloigner de plus en plus le commerce équitable de ses principes fondamentaux.

Dans la première partie, l'auteur établit la genèse et la généalogie du commerce équitable en décrivant, tout d'abord, les conditions socio-économiques qui sont à l'origine de l'émergence du commerce équitable et en présentant ensuite, dans une perspective historique, le développement du commerce équitable jusqu'à nos jours.

Dans la deuxième partie, l'auteur identifie dans l'évolution du commerce équitable un tournant important qui est l'adoption par le commerce équitable d'une stratégie d'extension basée sur l'intégration, par le biais d'organismes de labellisation, des produits équitables dans les circuits de la grande distribution. Par la suite, il mesure les impacts positifs et négatifs de cette intégration en insistant particulièrement sur le danger des impacts négatifs pour le commerce équitable. En conclusion, il tente de voir si ce danger ne peut pas être atténué par le renforcement des liens entre le commerce équitable et l'économie solidaire.

Murat Yilmaz est sociologue à l'Université de Genève où il est train de terminer un Diplôme d'études supérieures et spécialisées (DESS) en Globalisation, régulation sociale et développement durable et de préparer son projet de thèse. Le présent rapport a été préparé dans le cadre du projet de recherche de l'UNRISD, *Mouvements de la société civile mondiale: Dynamique des campagnes internationales et application au plan national*. Murat Yilmaz a été associé à ce projet en tant qu'assistant de recherche en 2004. Le projet est dirigé par Kléber Ghimire, avec l'aide de Santiago Daroca, Britta Sadoun et Anita Tombez, et il est financé par la Direction du développement et de la coopération (DDC) en Suisse et par le budget général de l'UNRISD.

### **Resumen**

El objetivo principal de este trabajo conceptual es, por una parte, evaluar las repercusiones posibles de la integración del comercio equitativo en el circuito económico tradicional y, por otra parte, demostrar que las consecuencias negativas de esta integración representan para el comercio equitativo un riesgo mayor de desviación. De hecho, desde que los productos equitativos se venden en los grandes almacenes, el comercio equitativo está obligado a adaptarse a los límites del mercado. Para poder conquistar nuevas partes del mercado con el fin de vender el mayor número posible de productos, tiene que respetar las normas de eficacia y de competencia. El dominio de la lógica económica sobre las demás tiene tendencia a alejar cada vez más el comercio equitativo de sus principios fundamentales.

En la primera parte, el autor clarifica la génesis y la genealogía del comercio equitativo empezando con la descripción de las condiciones socioeconómicas de las que surgió el comercio equitativo y luego presenta, en una perspectiva histórica, el desarrollo del comercio equitativo hasta el momento actual.

En la segunda parte, el autor señala en la evolución del comercio equitativo un momento decisivo: la adopción por parte del comercio equitativo de una estrategia de extensión basada en la integración, mediante los organismos de etiquetado, de los productos equitativos en los circuitos de distribución masiva. Después mide las consecuencias positivas y negativas de esta integración haciendo hincapié en el peligro que suponen estas últimas para el comercio equitativo. Finalmente intenta averiguar si este problema no puede resolverse parcialmente con el fortalecimiento de los lazos entre el comercio equitativo y la economía solidaria.

Murat Yilmaz, es un sociólogo de la Universidad de Ginebra donde está terminando su Diplôme d'études supérieures et spécialisées (DESS) en Mundialización, regulación social y desarrollo durable y preparando su proyecto de tesis. Este estudio fue encargado en el marco del proyecto del UNRISD sobre *Movimientos sociales civiles mundiales: La dinámica de campañas internacionales y la implementación nacional*. Murat Yilmaz fue Asistente de Investigación en este proyecto en 2004. El proyecto fue dirigido por Kléber Ghimire, con la ayuda de Santiago Daroca, Britta Sadoun y Anita Tombez, y está financiado por la Agencia Suiza para el Desarrollo y la Cooperación (COSUDE) y por el presupuesto general de UNRISD.

## Introduction

La notion de commerce équitable est apparue pour la première fois lors de la conférence de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), organisée en 1964 à Genève, sous le fameux slogan "*Le commerce, pas la charité*". Il s'agit aussi de la remise en question du système d'échange libéral fondé sur la théorie des avantages comparatifs de David Ricardo selon laquelle chaque pays peut gagner à l'échange si les prix relatifs des produits mis sur le marché diffèrent d'un pays à l'autre. En d'autres termes, un pays a intérêt à se spécialiser dans la production d'un bien pour lequel il est le plus compétitif. Mais, dans la réalité, l'échange commercial entre les pays agricoles (exportateurs de matières premières) et les pays industrialisés (exportateurs de produits manufacturés) n'a pas vraiment profité aux premiers du fait de la baisse tendancielle des prix des matières premières conduisant à la détérioration des termes de l'échange pour ces pays. Partant de ce constat réel, la CNUCED a dénoncé l'échange inégal et décidé d'y remédier en promouvant un commerce plus équitable.

C'est à partir de ce moment que l'idée d'un commerce équitable a véritablement pris son essor avec la création dans les pays du Nord d'organisations de commerce équitable qui se sont fixées deux missions principales. Elles veulent, d'une part, améliorer les conditions de vie et de travail des petits producteurs du Sud et, d'autre part, modifier les règles injustes du commerce international bénéficiant avant tout aux pays du Nord. Pour atteindre leur premier objectif, les organisations de commerce équitable garantissent aux petits producteurs du Sud la vente de leurs produits, à un juste prix, sur les marchés des pays du Nord, sans passer par les intermédiaires que sont les puissants acheteurs locaux du Sud et les grands importateurs du Nord. Il s'agit d'établir une relation directe fondée sur la solidarité et la responsabilité entre le petit producteur du Sud et le consommateur du Nord. En effet, en échange de l'achat d'un produit labellisé dont le prix est en général supérieur à celui du marché mondial, le commerce équitable offre la garantie aux consommateurs des pays du Nord de consommer un produit de qualité satisfaisant à un certain nombre de conditions économiques, sociales et environnementales. Ainsi, par cet achat responsable, les consommateurs du Nord contribuent au développement des petits producteurs du Sud. Pour réaliser leur deuxième objectif, les acteurs du commerce équitable organisent des campagnes de sensibilisation qui visent à attirer l'attention de l'opinion publique sur les injustices des règles du commerce international et entreprennent des actions auprès des décideurs politiques et économiques.

Ce travail portant sur le commerce équitable sera divisé en deux parties majeures. Dans la première partie, qui sera descriptive et explicative, après avoir donné une définition du commerce équitable, je décrirai le contexte historique dans lequel est apparu le commerce équitable en abordant aussi la question du juste prix. Ensuite, je présenterai dans une perspective historique le développement du commerce équitable.

Dans la deuxième partie, qui sera analytique et critique, je traiterai de la problématique de l'intégration des produits équitables dans le circuit économique traditionnel. En analysant les effets positifs et négatifs de cette intégration sur les acteurs du commerce équitable (les organisations de commerce équitable du Nord et les petits producteurs du Sud) et les consommateurs du Nord, je vais tenter de montrer que certains effets négatifs peuvent représenter pour le commerce équitable un risque de déviation (un éloignement de sa philosophie de base).

## **Première partie: La genèse et la généalogie du commerce équitable**

### ***Le commerce équitable comme mouvement social***

Le commerce équitable est-il un mouvement social? Si l'on se réfère à la définition classique, on peut répondre affirmativement à cette question. La définition classique met en avant deux critères pour considérer un mouvement en tant que mouvement social.

Le premier critère est la dimension collective. Le mouvement social est le produit d'individus qui se mettent volontairement et intentionnellement ensemble pour atteindre des objectifs communs: Agir ensemble comme projet volontaire. Cette conception du collectif ne peut pas s'appliquer par exemple aux phénomènes de mode, de diffusion de styles de vie ou d'innovations du fait qu'elle exige une action concertée. Les phénomènes mentionnés ci-dessus ne sont pas, même s'ils ont une dimension collective, le produit d'une action collective avec une finalité commune. "Mais pour être modelés socialement, ces phénomènes ne sont pas en général le fait d'une intention explicite de coopération ou d'action concertée" (Neveu 2000:7).

Le deuxième critère est la croyance en la cause défendue. Il nous permet aussi de faire une certaine distinction entre organisations et mobilisations. "Il n'est point besoin d'une foi quelconque dans des valeurs sacrées de l'industrie automobile pour travailler dans un garage. Un minimum de croyance en la cause s'impose à l'inverse pour manifester contre l'apartheid ou des essais nucléaires" (Neveu 2000:8). Autrement dit, il y a une dimension idéologique qui s'appuie sur un système de croyances. Le commerce équitable remplit ces deux critères. Les individus qui se sont volontairement mis ensemble pour créer un commerce équitable suivent les mêmes objectifs. Ils veulent, d'une part à court terme, soutenir les petits producteurs du Sud en offrant à leurs produits un accès direct et à un juste prix aux marchés du Nord et, d'autre part, à moyen et long terme, modifier les règles commerciales internationales inégales, donc injustes. Les principes qui guident le commerce équitable sont la justice sociale, la solidarité et la coopération. C'est pourquoi, il ne peut pas être réduit à une simple activité commerciale.

Cependant, on ne trouve toujours pas dans les travaux des sciences sociales consacrés à l'analyse des mouvements sociaux une définition étroite et plus précise "du mouvement social" faisant l'unanimité. La difficulté principale réside dans la dimension dynamique de l'objet. En effet, un mouvement social n'est pas un objet figé, il est perpétuellement en mouvement. De plus, selon les contextes historiques et les répertoires d'action à disposition, il peut prendre des formes très variées. Par exemple, les catégories utilisées pour définir les anciens mouvements sociaux comme le mouvement ouvrier et le syndicalisme ne sont plus suffisantes pour appréhender les nouveaux mouvements sociaux dont l'émergence coïncide avec le passage de la société industrielle à la société post-industrielle. Selon Erik Neveu, on peut identifier quatre éléments grâce auxquels il est possible de distinguer les nouveaux mouvements sociaux des anciens.

Le premier élément renvoie aux formes d'organisation. Les nouveaux mouvements sociaux (NMS), contrairement aux anciens, refusent l'organisation hiérarchisée, ils préfèrent s'organiser en réseau, en accordant le même degré d'autonomie aux différentes composantes du mouvement.

En rupture avec le fonctionnement des structures syndicales et partisans, les nouveaux mouvements sociaux manifestent une défiance explicite devant les phénomènes de centralisation, de délégation d'autorité à des états-majors lointains, au profit de l'assemblée générale, du contrôle des dirigeants. Leurs structures sont plus décentralisées, laissent une large autonomie aux composantes de base (Neveu 2000:67).

En d'autres termes, ils optent pour une organisation de type horizontal et non vertical.

Le deuxième élément concerne les valeurs et revendications qui accompagnent la mobilisation. "Les NMS mettent l'accent sur la résistance au contrôle social, l'autonomie. Plus qualitatives,

leurs revendications sont souvent non négociables: une demande de fermeture de centrale nucléaire ou d'abrogation de lois contre les homosexuels se prête moins à compromis qu'une revendication salariale" (Neveu 2000:67).

Le troisième élément est le rapport au politique. Au lieu de viser, comme le prolétariat révolutionnaire, la conquête du pouvoir d'État afin d'instaurer une autre société, ils choisissent intentionnellement de ne pas se confondre avec l'État ou le pouvoir politique. Leurs objectifs consistent avant tout à construire des espaces d'autonomies et à affirmer de nouvelles formes de sociabilité régulées par d'autres logiques, par exemple la solidarité et la liberté, plutôt que la logique bureaucratique de la soumission.

Le dernier élément est lié à l'identité de leurs acteurs. Les nouvelles mobilisations ne s'autodéfinissent plus seulement comme expression de classes, de catégories socioprofessionnelles. "Se définir comme musulman, hispanophone, homosexuel ou antillais, appartenir aux "Amis de la Terre", tout cela renvoie à d'autres principes identitaires" (Neveu 2000:68). La lutte des classes n'est plus le seul moteur des mobilisations sociales. Cependant, cela ne signifie pas qu'elle disparaît. A ce propos, Alain Touraine invite à rester attentif aux formes nouvelles du conflit de classes.

Il est utile de mettre en garde le lecteur sur une distinction trop rigide entre les anciens et les nouveaux mouvements sociaux. Il suffit de se situer dans une perspective historique portant sur l'évolution des mouvements sociaux pour se rendre compte qu'il existe aussi des éléments de continuité et des mouvements sociaux qui dans leur fonctionnement et organisation réunissent des éléments des deux modèles, à savoir l'ancien et le nouveau.

Historiquement, on sait que le commerce équitable est apparu aux débuts des années 1960, mais c'est seulement à partir des années 1990 qu'il a véritablement pris de l'ampleur. Son contexte d'apparition est celui de l'émergence des nouveaux mouvements sociaux. Il serait pertinent de voir si le commerce équitable est un nouveau mouvement social ou un mouvement hybride empruntant aux deux modèles cités ci-dessus.

Par rapport au premier élément qui est celui de l'organisation en réseau par opposition à l'organisation hiérarchisée, le commerce équitable est un mouvement social transnational qui fonctionne en réseau, avec cependant une concentration des centres de décision dans les pays du Nord. Comme l'objectif du commerce équitable est de rendre, par le biais d'un échange commercial international plus juste, les petits producteurs du Sud plus autonomes, sa logique de fonctionnement et d'organisation s'inscrit dans celle des nouveaux mouvements sociaux. Il ne vise pas la subordination de ses propres acteurs, mais l'accroissement de leur autonomie. Néanmoins, l'adoption de la valeur "autonomie" n'annule pas l'existence dans la réalité pratique de relations asymétriques. Aucun mouvement social ne peut complètement échapper à ce genre de relations, mais ce qui importe, c'est la forme générale de l'organisation. Est-elle centralisée et hiérarchisée ou bien décentralisée avec des acteurs possédant un même degré d'autonomie?

En ce qui concerne le deuxième élément, la nature des revendications, le commerce équitable se situe dans le camp des anciens mouvements sociaux du fait que ses revendications de type matériel et quantitatif portent principalement sur une meilleure redistribution des richesses à travers la mise en place d'un échange commercial plus équitable.

Le troisième élément est le rapport au politique. A l'inverse des nouveaux mouvements sociaux, les acteurs du commerce équitable n'hésitent pas à coopérer avec les pouvoirs publics pour promouvoir le commerce équitable dans la perspective du développement durable. De ce point de vue, le commerce équitable fonctionne selon le mode des anciens mouvements sociaux. Autrement dit, il se situe dans un rapport de complémentarité au politique.

Concernant le dernier élément, malgré le fait que le combat du commerce équitable vise une amélioration des conditions matérielles des petits producteurs du Sud, il ne se réclame pas d'une identité basée sur la classe sociale. Fondée sur le principe de solidarité, son activité réunit non seulement des individus issus de différentes classes sociales, mais établit aussi une solidarité entre petits producteurs défavorisés du Sud et consommateurs responsables du Nord qui ne peut pas être réduite à une solidarité de classes. Les valeurs qui guident l'action du commerce équitable ont une prétention à l'universalité dépassant les frontières de classes. Ainsi, le commerce équitable se revendique d'une identité universaliste qui le place parmi les nouveaux mouvements sociaux.

A la lumière de ces éléments, on peut affirmer que le commerce équitable est un mouvement social transnational de type hybride empruntant dans son mode de fonctionnement et d'organisation des éléments aux deux modèles.

### ***Le contexte historique***

Le commerce équitable se définit en opposition au commerce classique. Il établit donc un postulat selon lequel le commerce dans son organisation actuelle est inéquitable. Avant de passer à l'analyse du commerce équitable qui remet en question les règles injustes du commerce mondial, il est indispensable d'identifier dans une perspective historique les causes qui se trouvent à l'origine de la mise en place d'un système commercial international caractérisé par l'échange inégal qui favorise les pays du Nord au détriment des pays du Sud. Sans mettre en évidence ces causes, on ne peut pas comprendre pourquoi le commerce traditionnel est inéquitable et saisir le contexte général dans lequel est apparu le commerce équitable.

Selon les économistes marxistes, un des phénomènes principaux qui se trouve à la base du sous-développement des pays du tiers-monde est la division internationale du travail qui a été instaurée par les puissances impériales après les conquêtes coloniales (Bairoch 1997). Dans l'optique du colonialisme, les colonies représentaient principalement des réservoirs de matières premières. Il n'était nullement question de leur développement, mais seulement de leur exploitation dans l'intérêt économique de la métropole. Cette exploitation permanente des ressources naturelles des pays colonisés a eu des impacts très négatifs sur leurs structures socio-économiques. Par exemple, dans le domaine de l'agriculture, le colonialisme a contribué massivement à la destruction des structures agricoles traditionnelles indispensables aux cultures vivrières pour les remplacer par les grandes plantations. D'après Samir Amin, la gestion coloniale est responsable d'une faiblesse majeure qui pèse jusqu'à ce jour sur les destinées du continent africain.

D'abord elle a retardé – d'un siècle – toute amorce de révolution agricole. Un surplus pouvait ici être extrait du travail des paysans et de la richesse offerte par la nature sans investissements de modernisation (ni machines, ni engrais), sans payer véritablement le travail (se reproduisant dans le cadre de l'autosuffisance traditionnelle), sans même garantir le maintien des conditions naturelles de reproduction de la richesse (pillage des sols agraires et de la forêt). Dans les régions où a opéré l'économie de pillage, les régressions occasionnées par ce mode de 'mise en valeur' ont été maximales (Amin 1996:272-273).

Il n'est pas nécessaire de rappeler l'ensemble des effets catastrophiques du colonialisme du fait que ceux-ci sont suffisamment connus pour avoir fait l'objet d'une littérature critique abondante. Ce qu'il faut retenir, c'est que la division mondiale du travail imposée par le colonialisme réduisant les colonies à des réservoirs de matières premières a institué un rapport de domination structurel entre la métropole et les colonies qui va se maintenir, malgré le processus de décolonisation, pendant la période post-coloniale en revêtant la forme centre-périphérie. Même si les nouveaux Etats issus de la décolonisation sont censés être politiquement autonomes, ils n'en demeurent pas moins économiquement dépendants du système économique mondial, de sa hiérarchisation et de sa division internationale du travail qui les

cantonnent toujours au rôle de pays exportateurs de matières premières. En restant dans ce rôle, les pays du Sud sont incapables de se développer économiquement parce qu'ils sont contraints d'exporter des matières premières agricoles dont les prix n'arrêtent pas de baisser afin d'importer des produits manufacturés dont les prix sont plutôt en augmentation. Ce qui génère une dégradation des termes de l'échange pour les pays du Sud qui, pour combler le déficit de leur balance commerciale et continuer à importer des biens industriels, font des emprunts énormes qu'ils sont incapables par la suite de rembourser pour plusieurs raisons (Castel 2002). Ainsi, ils entrent dans le cercle vicieux de l'endettement, qui ne fait qu'intensifier leur sous-développement. C'est dans ce contexte que la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), organisme officiel des Nations Unies établi à Santiago au Chili, chargé de promouvoir le développement de la région, élabore dans les années cinquante ses premières critiques pour dénoncer la détérioration des termes de l'échange découlant du commerce international inéquitable. Je voudrais maintenant présenter brièvement ces critiques et celles de l'école de la dépendance qui ont conduit à l'émergence de l'idée de commerce équitable.

Dans les années soixante, la critique qui est amorcée par la CEPAL dénonce l'existence d'un rapport économique asymétrique entre les pays du Sud exportateurs de matières premières agricoles et les pays du Nord exportateurs de produits industriels, à travers l'analyse du phénomène de la détérioration des termes de l'échange, pour démontrer comment le maintien et le renforcement de ce rapport tend à l'appauvrissement de la périphérie. A cette époque, la doctrine dominante faisait reposer le développement des pays non-industriels sur trois piliers: les transferts massifs de capitaux, notamment d'origine privée, l'exportation des matières premières et le libre jeu du marché dans le cadre de la théorie des avantages comparatifs censés profiter à tous les échangistes. Or, les études de la CEPAL font apparaître des décalages entre ces principes et les situations historiques concrètes. Ainsi, le libre-échange (et la théorie des avantages comparatifs) est favorable aux pays industrialisés parce que les structures des économies développées sont différentes de celles des économies dominées, ce qui conduit à un échange inégal (Rist 2001). Par ailleurs, sur la longue durée, les termes de l'échange se détériorent pour les pays du Sud: ceux-ci vendent majoritairement des matières premières non-transformées, dont les prix fluctuent souvent à la baisse, mais ils doivent importer des produits manufacturés, dont les prix, eux, augmentent. Ils perdent donc régulièrement de leur pouvoir d'achat. Par conséquent, il ne faut pas spécialiser la périphérie dans son rôle d'exportateur de matières premières mais y développer une certaine forme d'industrialisation pour substitution des importations, quitte à faire appel au capital étranger; il faut viser un regroupement économique régional; enfin, il faut que l'Etat joue un rôle pour prévenir les inégalités: il doit notamment engager la réforme agraire et veiller à une meilleure répartition des investissements. Cependant, la gauche ne va pas hésiter à critiquer les mesures prônées par la CEPAL pour avantager un développement économique passant avant tout par l'industrialisation. Elle lui reproche de ne s'intéresser qu'aux moyens de réaliser l'accumulation du capital sans se préoccuper des conditions de cette accumulation.

A partir de ce moment, les dépendantistes élaborent leur idée principale selon laquelle il faut penser le rapport entre développement et sous-développement de manière globale, dans une perspective historico-structurale, pour montrer que la domination externe est relayée par une domination interne et que les classes au pouvoir changent en fonction de la structure interne de l'économie. Cela dit, d'un auteur à l'autre, les accents varient: les uns insistent sur les facteurs internes et les autres privilégient les facteurs externes et notamment l'échange inégal. Certains insistent sur les disparités sectorielles ou régionales, d'autres posent le problème en termes de classes sociales. Au-delà d'une analyse très minutieuse des mécanismes de la dépendance qui expliquent le sous-développement de la périphérie toujours située dans une relation de domination par rapport au centre, donc intégrée dans le système capitaliste mondial, tous les dépendantistes se réclament d'une alternative socialiste conçue comme étant le seul modèle susceptible de briser la dépendance et de garantir un développement économique et social autonome.

Pour palier à la situation injuste qui caractérise le commerce international, apparaissent aussi à côté des deux grandes orientations que sont celles de la CEPAL (orientation réformiste) et de l'école de la dépendance (orientation révolutionnaire), des initiatives plus modestes et modérées comme par exemple l'idée de commerce équitable, formulée pour la première fois lors de la conférence de la CNUCED en 1964. Il s'agit, concrètement, de mettre le commerce au service du développement. Par la suite, les associations de solidarité internationale reprennent la notion de commerce équitable et se lancent dans cette voie en se fixant deux objectifs principaux: à court terme, améliorer les conditions de vie des petits producteurs du Sud qui sont les grandes victimes de la détérioration des termes de l'échange en offrant à leurs produits, sous certaines conditions, un juste prix et un accès direct aux marchés des pays du Nord et, à long terme, contribuer à la modification des règles injustes du commerce international qui profitent surtout aux pays riches, donc aux pays du Nord.

L'identification des causes historiques qui ont conduit à l'établissement de l'échange inégal nous a aussi permis dans le même temps de mieux comprendre certains mécanismes importants qui sont à la base du fonctionnement du commerce international inégalitaire contre lesquels le commerce équitable s'est développé. Avant de passer à la description du développement du commerce équitable, je voudrais traiter de la question du juste prix qui représente un des piliers du commerce équitable. Pour cela, il est tout d'abord important de rappeler comment procède l'économie pour déterminer la juste valeur d'un bien et de voir ensuite comment fait le commerce équitable pour déterminer le juste prix.

### ***La question du juste prix***

La détermination du juste prix est très importante pour le commerce équitable car ce dernier part du constat selon lequel les produits des petits producteurs du Sud ne sont pas achetés à leur juste valeur. C'est pour cette raison que le commerce équitable remet en cause le "juste" prix fixé par le marché mondial qui ne permet pas aux petits producteurs de survivre.

Au sein de la tradition économique, en ce qui concerne la détermination de la valeur ou du prix d'un bien, on peut distinguer deux approches différentes, celle des économistes libéraux et celle des économistes marxistes. Il faut rappeler que le débat portant sur la valeur est loin d'être clos et qu'il continue toujours à faire l'objet de vives discussions controversées surtout à l'intérieur du courant marxiste.

Selon la théorie économique libérale, le juste prix d'un bien est déterminé par la rencontre de l'offre et de la demande sur un marché concurrentiel. Dans ce cas, c'est le marché qui fixe le juste prix représentant sur le graphique le point d'intersection entre l'offre et la demande (Bürgenmeier 2004). Par exemple, dans cette optique, la valeur du travail est fixée sur le marché du travail par l'ajustement réciproque de l'offre et de la demande de travail. Ainsi, l'explication consiste à dire qu'il faut laisser aux mécanismes du marché la détermination du prix d'équilibre optimal qui coïnciderait avec le juste prix.

L'insuffisance majeure de cette théorie, c'est qu'elle prend uniquement en considération dans son explication de la détermination de la valeur la sphère de la circulation, en écartant totalement la sphère de la production. C'est pourquoi, certains économistes, à juste titre, ont critiqué celle-ci, en lui reprochant de ne pas expliquer la détermination de la valeur, mais seulement la variation des prix des biens sur le marché en fonction du jeu de l'offre et de la demande. En effet, quand les biens arrivent sur le marché, ils portent déjà un prix qui dépend des coûts de production parmi lesquels se trouve le travail. Ce qu'il faut expliquer, c'est la détermination de ce prix par la décomposition de tous les éléments intervenant dans le coût total. Par exemple, il faut tenir compte du coût des deux principaux facteurs de production, le travail et le capital.

Tandis que pour la théorie marxiste de la valeur-travail, la valeur d'un bien, son juste prix, est déterminée par la quantité de travail qu'il contient. Pour celle-ci, c'est le travail vivant qui est

avant tout créateur de richesses. Par conséquent, ce qui intéresse essentiellement la théorie marxiste, c'est la détermination de la valeur du travail. Marx avait déterminé la valeur de la force de travail en la mettant en relation avec la valeur des biens de subsistance nécessaires à la reproduction de cette même force de travail (Henry 1976). En d'autres termes, le travail d'un homme doit lui garantir la possibilité d'assurer sa survie, qui passe nécessairement par la consommation de certains biens fondamentaux. La conclusion normative que l'on peut tirer de la théorie de la valeur-travail, c'est que la société a le devoir moral de garantir à l'individu un travail rémunéré lui permettant d'acquérir les biens nécessaires à la satisfaction de ses besoins fondamentaux. Concrètement, son salaire doit lui permettre de se nourrir, de se loger et de s'habiller. Il s'agit là bien évidemment d'un minimum. L'approche marxiste, avec le concept de lutte de classe, a eu aussi le mérite de mettre en évidence, dans la détermination de la valeur du travail, la dimension conflictuelle en montrant que celle-ci n'est pas seulement une question de logique formelle, mais qu'elle a aussi une composante réelle renvoyant aux conflits sociaux. Il suffit pour cela de se tourner vers l'histoire pour constater comment, sur le continent européen, les luttes sociales de la classe ouvrière ont exercé une influence énorme sur la détermination de la valeur du travail. Les hausses de salaires concédées par le patronat à cette époque n'étaient ni le résultat de l'application d'une nouvelle méthode de quantification, ni celui du marché auto-régulateur, mais bien le résultat de l'aboutissement victorieux de la lutte sociale menée par les travailleurs.

Le commerce équitable, pour déterminer le juste prix, prend comme référence la satisfaction des besoins fondamentaux. En effet, son objectif est d'établir pour les produits des petits producteurs du Sud un prix, en général supérieur à celui du marché mondial, susceptible d'assurer à ces producteurs la satisfaction de leurs besoins fondamentaux. Ainsi, le commerce équitable refuse de laisser aux seuls mécanismes du marché mondial la définition du "juste" prix des matières premières. Par cette démarche basée sur la solidarité et la nécessité de satisfaire les besoins fondamentaux, le commerce équitable se situe indéniablement plus proche du courant marxiste en accordant une place importante à l'éthique volontariste dans la détermination du juste prix. Par ailleurs, la baisse tendancielle des prix des matières premières agricoles sur les marchés mondiaux est une preuve forte du fait que les mécanismes du marché, sans éléments de régulation, sont incapables d'établir le juste prix; à moins que l'on considère éthiquement comme étant juste les prix très bas des matières premières fixés dans les bourses de New York ou de Londres, précipitant des millions de paysans du tiers-monde dans la famine et la misère. Les fluctuations des cours mondiaux des matières premières, surtout quand les prix baissent, ont des conséquences sociales catastrophiques sur les conditions d'existence des petits producteurs du Sud qui sont contraints de vendre leur production pour des sommes dérisoires, les plongeant dans la misère.

Dans le premier mois de 2001, le prix du café (type arabica C) sur le marché de New York est tombé en dessous des 60 cents par livre, son cours le plus bas depuis plus de 30 ans, équivalent à moins de 25% de son prix d'achat dans les années soixante-dix...En deux ans, il avait perdu 45% de sa valeur de début 1998 à fin 1999, et à nouveau 13% en 2000 (CNUCED 2001).

C'est pourquoi, le commerce équitable rejette l'idée dogmatique selon laquelle il faudrait laisser la détermination du "juste" prix à la "loi" de l'offre et de la demande qui n'a pas de conscience morale, donc qui ne se soucie pas de savoir si le nouveau prix qu'elle a fixé peut précipiter des millions de gens dans la pauvreté.

### ***Le développement du commerce équitable***

Dans cette section, je voudrais tout d'abord montrer l'influence successive que les trois mouvements, humaniste et religieux, tiers-mondiste et celui du développement durable, a exercé sur le développement du commerce équitable et ses principes fondamentaux. Ensuite, je présenterai les principaux critères, acteurs et produits du commerce équitable.

### Les trois mouvements à la base du commerce équitable

Tout d'abord, on trouve le mouvement humaniste et religieux. Activement soutenu par les églises protestantes et catholiques en Europe, ce mouvement a comme préoccupation majeure d'humaniser l'économie, de replacer l'être humain au centre des préoccupations, de moraliser et de réintroduire une certaine éthique dans les affaires. L'église protestante est fortement impliquée, ce qui explique partiellement le développement plus rapide du mouvement dans les pays à dominante protestante comme la Hollande, la Suisse, l'Angleterre ou l'Allemagne. C'est le premier mouvement de soutien d'un commerce plus équitable. Dans les années cinquante, il a été très influent dans le cadre des initiatives appuyant ce type de commerce. Les premières pratiques datent des années 1949-1950, avec la création, en 1949, de SERRV aux États-Unis, une ONG favorisant les ventes des produits de producteurs défavorisés. 1950 sonne le début des activités d'importation de produits par Oxfam et vente à travers le réseau en Angleterre.

Ensuite, on voit apparaître le mouvement tiers-mondiste qui relaie le mouvement humaniste et religieux dans les années 1960. Comparé au mouvement humaniste et religieux, le mouvement tiers-mondiste a un fondement idéologique et politique. Il dénonce des termes d'échange inégaux entre pays du Nord et du Sud, il remet fondamentalement en cause le mode d'organisation libéral de l'économie, qui conduit à l'exploitation et la prolétarianisation des pays du Sud. Une redistribution plus équitable des richesses, l'internationale marxiste, la dénonciation du capitalisme comme une nouvelle forme d'impérialisme sur les pays du Sud sont au cœur des débats et des manifestations de l'époque. C'est la deuxième mouvance qui soutient les défenseurs d'un commerce plus équitable. Des initiatives sont menées par des syndicats et des groupes militants. Ce mouvement contribue à l'élaboration officielle de la notion de commerce équitable lorsqu'en 1964, la CNUCED, partageant certaines idées fortes du mouvement tiers-mondiste, déclare lors de sa conférence à Genève la nécessité de remplacer l'aide attribuée aux pays pauvres basée sur la charité par le commerce équitable. L'objectif de la CNUCED est d'instaurer un commerce international plus équitable entre les pays du Nord et ceux du Sud pour que le commerce devienne pour ces derniers un élément de développement économique. C'est à cette période, en 1969, que l'on assiste à l'ouverture du premier magasin dit de commerce équitable en Hollande.

Et finalement, on a le mouvement du développement durable, dont l'émergence date de 1987 avec la publication du rapport Brundtland qui définit et développe le concept de développement durable. Ce mouvement contribue à légitimer et à institutionnaliser l'approche du commerce équitable. Alors que jusque-là, le commerce équitable était principalement soutenu par des groupes minoritaires qui se posaient en opposants au système, l'intégration du commerce équitable comme force de proposition à l'intérieur du large mouvement du développement durable permet sa diffusion à un plus large public. Dans ce dernier cas, le mouvement est plus rassembleur et consensuel puisqu'il s'adresse aussi bien aux citoyens qu'aux entreprises et aux États. Il ne remet pas en cause fondamentalement le système libéral mais propose des ajustements dans le processus de création de valeur, afin que la création de richesses aujourd'hui ne mette pas en péril notre capacité à répondre aux enjeux de demain. Il propose une croissance économique dynamique et saine, respectueuse de critères sociaux et environnementaux minimaux: limiter les impacts négatifs de la croissance économique sur la condition sociale des travailleurs et sur l'environnement, proposer des alternatives au modèle libéral actuel afin d'obtenir un développement plus respectueux de notre planète, plus solidaire avec les pays du Sud et aussi solidaire vis-à-vis des générations futures.

Dans les deux premiers courants, on distingue le commerce équitable, réservé à un circuit spécialisé alternatif, de l'action vis-à-vis des industriels et distributeurs classiques qui consiste en des campagnes de lobbying pour des pratiques commerciales plus éthiques. Dans le courant du développement durable, on propose l'intégration des produits du commerce équitable dans les circuits de distribution classiques. C'est en 1988, en Hollande, que le commerce équitable se lance pour la première fois dans la grande distribution avec des produits labellisés Max Havelaar.

## Les critères principaux du commerce équitable

Le commerce équitable est basé sur l'idée d'un contrat passé entre les petits producteurs du Sud, généralement organisés en coopérative, et les organisations de commerce équitable du Nord. Comme tout contrat, celui-ci est fondé sur l'engagement des deux parties contractantes à respecter un certain nombre d'obligations librement consenties. En effet, le contrat signé entre les organisations de commerce équitable et les petits producteurs fixe des engagements réciproques pour chacun. Les organisations garantissent les principes du commerce équitable, tandis que les petits producteurs s'engagent sur la qualité des produits et les délais de livraison, la démocratie et la transparence, notamment dans l'utilisation des bénéfices du commerce équitable.

**Critère d'exigence n°1.** "Solidaire: travailler en priorité avec les producteurs les plus défavorisés dans une démarche solidaire et durable." C'est le critère numéro un du commerce équitable. On se doit de travailler en priorité avec les producteurs les plus défavorisés, dans les pays pauvres.

**Critère d'exigence n°2.** "Direct: acheter le plus directement possible pour maximiser la marge du producteur." Limitation des intermédiaires locaux, régionaux, nationaux, bourses locales, etc.

**Critère d'exigence n°3.** "Juste: garantir un prix d'achat juste, celui-ci devant permettre au producteur de vivre décemment." Ce calcul des coûts doit être fait en garantissant le respect des critères sociaux et environnementaux minimums. Ils doivent couvrir les frais de production et un revenu décent pour le producteur.

**Critère d'exigence n°4.** "Transparent: donner toute l'information sur le produit et les circuits de commercialisation."

**Critère d'exigence n°5.** "Qualitatif: valoriser les savoirs-faire traditionnels et l'utilisation d'ingrédients ou de matériaux naturels." Le respect de l'être humain passe nécessairement par le respect et la valorisation de son environnement.

Ces cinq critères d'exigence représentent avant tout des obligations pour les organisations de commerce équitable du Nord. C'est en priorité à elles de veiller à la bonne application de celles-ci. Alors que de leur côté, les producteurs du Sud sont essentiellement soumis au respect de trois exigences majeures que sont la gestion démocratique des coopératives, le maintien d'une production de qualité respectueuse de l'environnement et l'investissement des bénéfices réalisés dans la coopérative et/ou dans des programmes de développement à caractère collectif. L'ensemble des critères d'exigence constitue, dans une certaine mesure, le contenu du contrat établi entre les producteurs du Sud et les organisations de commerce équitable du Nord. Dans les années 1980, des organismes de labellisation ont été créés pour permettre l'intégration des produits équitables dans le circuit commercial classique. Ils ont le devoir de certifier par un label les produits équitables qui sont vendus dans les grandes surfaces afin que le consommateur puisse faire la différence entre les produits équitables et les autres. Bien évidemment, le label est aussi un symbole garantissant le respect des critères mentionnés ci-dessus.

## Les acteurs du commerce équitable

On trouve quatre types d'acteurs dans le commerce équitable. Les importateurs et centrales d'achat, les magasins du monde, les organismes de labellisation et les producteurs du Sud.

### *Les importateurs et les centrales d'achat*

Les importateurs de produits équitables (centrales d'achats des circuits alternatifs ou entreprises privées classiques), achètent des produits alimentaires et artisanaux à des organisations de producteurs du Sud selon les principes équitables. Ils sont responsables de

l'application des engagements par rapport aux producteurs. Par un travail de promotion et d'information, ils cherchent à développer leurs activités afin de vendre plus de produits du tiers-monde, et rendre ainsi le plus grand nombre de consommateurs conscients des enjeux du commerce international. La EFTA (European Fair Trade Association), créée en 1990, est l'association européenne des centrales d'importation du commerce équitable. Elle comprend treize membres dans dix pays européens et est basée à Maastricht (Pays-Bas). Elle offre à ses membres un forum de coopération pour ce qui concerne le développement des produits, le conseil aux producteurs du Sud et l'approvisionnement. La EFTA mène aussi des actions d'information et de lobbying auprès des institutions communautaires pour faire adopter les principes du commerce équitable en Europe et favoriser l'accès des produits du Sud au marché européen.

### *Les Magasins du monde*

Les points de vente au détail sont très divers. Il s'agit principalement des 3,000 Magasins du monde (60 en France, 200 en Italie, 400 aux Pays-Bas, 800 en Allemagne, 1,000 en Suisse), qui ont trois missions: vendre des produits équitables, donner de l'information sur les produits vendus et informer les consommateurs sur le commerce équitable et plus largement sur les conditions de travail dans le monde. Ils s'approvisionnent principalement auprès des centrales d'importations équitables mais peuvent en parallèle développer des relations directes avec des groupements de producteurs du Sud. Outre les Magasins du monde, les produits équitables sont vendus chez des détaillants classiques, les boutiques biologiques, via les catalogues par correspondance d'ONG ou les organisations alternatives. NEWS (Network of European Worldshops) a été créé en juin 1994 et est basé à Utrecht (Pays-Bas). C'est le réseau européen des Magasins du monde: Quinze fédérations nationales dans treize pays, regroupant 2,500 associations locales animées par près de 50,000 personnes. Ses objectifs sont d'harmoniser les critères du commerce équitable, de soutenir la création de coordinations nationales dans les pays qui en sont dépourvus et d'organiser des actions européennes de sensibilisation des consommateurs et des décideurs politiques et économiques.

### *Les labels et la distribution en grande surface*

Les organisations de certification sont actives dans onze pays européens. Il existe trois labels de commerce équitable qui se sont en quelque sorte répartis les différents marchés nationaux européens. Ainsi Fair Trade Mark est active en Irlande et au Royaume-Uni. Max Havelaar, le précurseur, est aux Pays-Bas depuis 1988, en Belgique (1990), en France (1992), au Danemark et en Suisse (1992). Transfair enfin se trouve en Autriche, en Allemagne (création du label en 1993), en Italie et au Luxembourg (hors Europe également au Japon, aux Etats-Unis et au Canada). Les labels ont été créés à la fin des années 1980 (par les réseaux des Magasins du monde, par des organisations religieuses, des ONG de développement, etc.) pour donner une nouvelle dimension au commerce équitable, en sortant le mouvement des milieux militants, confidentiels et convaincus. Le principe des labels c'est que tous les consommateurs aient un accès optimal aux produits dont on fait la promotion. Les produits doivent être disponibles dans les circuits ordinaires de la grande distribution. Le label garantit au consommateur que le prix payé pour le produit est plus équitable et va directement au producteur. Il s'agit là d'un changement radical de stratégie, qui n'a pas toujours été bien vécu par les personnes engagées dès la première heure. Cette nouvelle orientation cherche notamment à impliquer les structures privées (milieux financiers, commerciaux, publicitaires, médias) dans les activités du commerce équitable, allant bien au-delà des cercles traditionnels des organisations de solidarité internationale. La dernière-née (avril 1997) des organisations de coordination du commerce équitable, FLO International (Fairtrade Labelling Organisation), regroupe les trois labels Max Havelaar, Transfair et Fair Trade qui, pour des raisons pratiques, conservent leur appellation d'origine. L'objectif de FLO est de définir des critères communs pour les produits des trois labels, et d'unifier les contrôles et les dépôts pour faire des économies d'échelle: réduction des coûts de la structure, réalisation d'actions conjointes de lobbying auprès de la communauté européenne.

### *Les producteurs du Sud*

Les organisations de producteurs peuvent prendre différentes formes. Ce sont suivant les cas:

- Des coopératives ou des associations de producteurs. Selon la définition de l'Alliance coopérative internationale, une coopérative est une "association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et leurs besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement". Les associations ou groupements, partenaires de Solidar'Monde, répondent à la même logique de réunion volontaire, mais parfois avec des statuts différents.
- Des micro-entreprises, c'est-à-dire des petits ateliers ou des micro-entreprises fondés en général sur des initiatives individuelles, favorisant la création d'emplois en milieu précaire, assurant des salaires décents et s'efforçant d'améliorer les conditions de travail.
- Des entreprises commerciales à but social. Il s'agit d'entreprises privées, oeuvrant à des améliorations structurelles de la situation des producteurs, de leur communauté ou de leur région. Cela se traduit notamment en termes de conditions de travail et de rémunération ainsi que dans la prise en compte des aspects environnementaux.
- Des organisations non-gouvernementales. Il s'agit d'organisations dont l'objectif premier est de lutter pour des changements politiques et sociaux en faveur de plus de justice et pour lesquelles les bénéfices tirés de la production servent d'abord à renforcer l'action de l'organisation. Celles-ci doivent respecter néanmoins une rémunération correcte du travail fourni.

### Les produits du commerce équitable

Les produits de l'artisanat ont longtemps constitué la majeure part du commerce équitable. Aujourd'hui, ce sont les produits alimentaires qui représentent l'essentiel du chiffre d'affaires du commerce équitable (environ 60%), notamment grâce à la distribution de ces produits labellisés dans la grande distribution. Parmi les produits artisanaux, on trouve les vêtements et le textile, les jouets, les objets de vannerie ou en céramique, des articles de papeterie ou en cuir, etc. Du côté des produits alimentaires, essentiellement transformés, le café vient en tête en terme de volume (13,000 tonnes sont vendues chaque année en Europe). On trouve également du thé, du chocolat (800 tonnes par an), des fruits séchés, des épices, du riz et des céréales, du sucre, du miel, de la confiture, etc. Les produits frais sont apparus récemment, mais restent marginaux dans les circuits équitables, en raison notamment de la lenteur de la rotation des approvisionnements. Mais, depuis l'introduction des produits équitables dans les grandes surfaces, on assiste à une augmentation considérable des ventes de ceux-ci.

L'introduction du café labellisé Max Havelaar de manière plus massive date de 1998. A l'image des autres pays européens, le lancement de ces produits en GMS (grandes et moyennes surfaces) marque le réel décollage des ventes. En France, où près de 90% des achats alimentaires sont faits dans la grande distribution, ce phénomène est sans doute plus fort encore qu'ailleurs, et on estime qu'aujourd'hui, 90% des achats de café équitable se font dans les grandes surfaces (Lecomte 2004:123).

Il en est de même dans les autres pays comme la Suisse, le Royaume-Uni, les Pays-Bas où le commerce équitable est bien enraciné. Par exemple, en Suisse, dans les plus grands distributeurs du pays—Coop et Migros—on trouve des bananes labellisées Max Havelaar. D'ailleurs, les autres produits du commerce équitable comme le cacao, le thé, le miel, le sucre et les jus de fruits sont de plus en plus vendus dans les grandes surfaces. A l'heure actuelle, on constate déjà que le commerce équitable écoule une grande partie de ses produits à travers le circuit commercial traditionnel, donc les grands supermarchés, et non plus à travers le circuit commercial alternatif représenté par les Magasins du monde. Cet accroissement des quantités vendues se traduit bien évidemment par une augmentation du chiffre d'affaires. C'est en

Europe que le commerce équitable est le plus développé avec un chiffre d'affaires annuel de 260 millions d'euros. "Ces dernières années, les thés, jus de fruits, sucres et bananes des filières équitables ont atteint des taux record de pénétration du marché en Europe du Nord. L'Europe du Sud, où le commerce équitable a été plus lent à démarrer, connaît un fort phénomène de rattrapage avec des taux de croissance du marché de 30% en Italie et en Espagne" (Lecomte 2004:133). Cependant, malgré le développement rapide du commerce équitable ces dix dernières années, il reste encore un phénomène marginal au niveau mondial avec un chiffre d'affaires annuel qui est évalué à 400 millions de dollars soit 0.0008% du commerce mondial (5,000 milliards de dollars).<sup>1</sup>

## **Deuxième partie: La problématique de l'intégration**

### ***L'adoption par le commerce équitable d'une nouvelle stratégie***

A partir des années 1990, avec l'intégration des produits équitables dans le circuit économique classique, on assiste à un accroissement important du commerce équitable surtout dans le domaine des produits alimentaires.

Ces dernières années, les choses sont allées très vite. L'ébauche du concept Max Havelaar, telle que nous l'avons conçue il y a seize ans, a débouché sur un mouvement social au niveau mondial. 253 groupements de producteurs en Asie, en Amérique latine, en Afrique et dans les treize pays européens sont impliqués. Le chiffre d'affaires est de 64 millions d'euros. Outre le café, par lequel tout a commencé, le commerce équitable concerne aujourd'hui tout un assortiment de produits: le thé, le miel, le chocolat, les bananes, les jus de fruit et les vêtements (Roozen et van der Hoff 2002:265).

En effet, le lancement des produits équitables en grandes et moyennes surfaces a marqué un réel décollage des ventes. Il s'agit là d'un tournant très important dans l'histoire du commerce équitable qui mérite de faire l'objet d'une analyse critique. Cependant, cette volonté d'accroître les parts de marché des produits du commerce équitable soulève un certain nombre d'interrogations.

Dans cette partie, je tenterai d'y répondre en essayant de montrer les conséquences de cette intégration sur le commerce équitable. Autrement dit, j'essaierai d'évaluer les effets de cette intégration sur les organisations de commerce équitable, les producteurs du Sud et les consommateurs du Nord.

### **Les effets sur les organisations de commerce équitable du Nord**

Les organisations du commerce équitable ont opté à partir du milieu des années 1980 pour une stratégie d'extension consistant à accroître le volume et la vente des produits équitables en les intégrant dans le circuit économique traditionnel par le biais d'organismes labellisateurs. C'est sous l'effet d'une double impulsion qu'elles ont amorcé cette réorientation: d'un côté, la demande des producteurs désirant écouler davantage de produits se faisait pressante et de l'autre, se manifestait l'aspiration des leaders du mouvement cherchant à sortir de la marginalité. Les phénomènes de mondialisation de l'économie et de globalisation des marchés, hors desquels il n'y aurait pas de salut, selon le credo libéral, ne sont certainement pas étrangers à cette évolution.

Cette volonté d'augmenter le volume des ventes s'est véritablement concrétisée avec l'apparition des labels (d'abord Max Havelaar, suivi des autres). Désormais, des produits de grande consommation sont distribués par les circuits commerciaux classiques et le succès

---

<sup>1</sup> Solidaroad : [www.solidaroad.org/commerce](http://www.solidaroad.org/commerce).

dépasse les espoirs. Aujourd'hui, 15% des bananes vendues par Migros en Suisse sont des bananes Max Havelaar.

Vu l'efficacité de l'utilisation de la grande distribution concernant l'écoulement de grandes quantités de produits équitables, certains acteurs du commerce équitable, surtout les organismes de labellisation ou de certification, ont de plus en plus tendance à privilégier le circuit économique traditionnel au détriment du circuit économique alternatif. Il va de soi que le circuit économique traditionnel représente un avantage énorme en terme d'accroissement des quantités vendues; par contre, c'est sans doute un inconvénient important car il soumet aussi le commerce équitable à des contraintes fortes (celles du marché) comme l'efficacité et la compétitivité. A partir de là, on peut constater une divergence qui s'exprime, sous la forme de tension, entre la logique et la finalité des acteurs qui se revendiquent toujours de l'héritage du mouvement tiers-mondiste prônant la nécessité de trouver une alternative au système capitaliste, et celles des autres qui défendent de plus de plus l'idée d'une intégration au système passant nécessairement par l'adoption de la rationalité économique dominante (Auroi et Schümperli Younossian 2001). Il est important de connaître ces logiques et finalités puisqu'elles représentent une source de conflit en confrontant deux visions différentes de la société.

Les organisations qui veulent tenir le cap des pionniers se réclament toujours d'une alternative à construire: elles conduisent un projet fondé sur la transformation de l'organisation économique et sociale, impliquant dans ce processus tous les intervenants de la filière (producteurs, importateurs et distributeurs). Elles cherchent avant tout à investir dans la relation sociale et leur activité économique est réinsérée dans une structure porteuse d'un projet social. Dans cette catégorie, figurent les Magasins du monde de la Suisse romande et les organisations de la plate-forme française. L'Association Suisse romande des Magasins du monde a même redéfini sa mission:

Elle travaille à la promotion d'une économie solidaire, respectueuse de l'être humain en vue d'un développement durable. Son projet consiste à dénoncer la primauté de la logique économique sur les impératifs sociaux et les objectifs de développement durable, à pratiquer le commerce équitable, à offrir aux producteurs la possibilité de satisfaire leurs besoins vitaux et sociaux, à travailler avec des groupes de producteurs impliqués dans des projets sociaux, culturels, économiques, à favoriser une consommation responsable et à sensibiliser le public à une économie solidaire, à permettre la pratique de la solidarité sociale (mobilisation d'un mouvement de base) et à rechercher la collaboration avec des organisations visant des buts similaires (ASRO 1998:14).

Dans ce cas, le modèle économique défendu est l'économie solidaire qui se distingue fondamentalement de l'économie marchande. Cette distinction est basée sur la finalité de l'activité économique et les formes d'organisation sociale qui y correspondent. En effet, l'objectif principal de l'économie solidaire est la satisfaction, selon un certain mode, des besoins sociaux. De ce point de vue, elle place l'activité économique de l'être humain au service de la société. A l'inverse de l'économie marchande, elle n'est pas régie par la logique du profit, mais par la solidarité. C'est pourquoi, elle met en place des rapports sociaux de production, créateurs de sens collectif et de cohésion sociale. L'économie solidaire est sous-tendue par une conception morale et non utilitariste fondée sur les valeurs de solidarité, de réciprocité et de partage selon lesquelles tous les moyens ne sont pas légitimes pour satisfaire nos besoins sociaux et nos préférences individuelles (Delfau et Laville 2000). Par exemple, il faudrait rejeter catégoriquement tous les moyens qui consistent à exploiter l'être humain en le transformant en marchandise ne possédant qu'une valeur économique. L'activité économique ne doit pas être déshumanisant, en ne considérant l'être humain comme simple facteur de production. C'est à cette vision qu'adhèrent les organisations de commerce équitable fortement attachées aux principes de solidarité, de réciprocité et de partage. Elles ont l'impression que ces principes fondamentaux du commerce équitable sont en train d'être sapés par la logique de l'efficacité et de la compétitivité.

L'approche qui se réfère au concept de développement durable cherche d'abord à ouvrir des parts de marché et se concentrent sur le développement d'un comportement de consommation responsable. Elle est orientée vers la progression de l'ordre quantitatif: davantage de bénéficiaires, plus de ventes, ce qui signifie plus de ressources pour les producteurs, plus de consommateurs. Elle a changé de stratégie: il ne s'agit plus de créer autre chose mais d'infiltrer et de réformer ce qui existe afin de permettre au plus grand nombre de tirer profit de la mondialisation au lieu de la subir (Senarclens 2002). Certains observateurs et analystes du commerce équitable ne s'y trompent pas en présentant le commerce équitable comme celui qui repose en effet sur l'idée d'un développement passant forcément par l'intégration dans le commerce international, mais rééquilibré. Pour autant, ces acteurs n'ont pas renoncé aux principes fondamentaux du commerce équitable, d'ailleurs ils continuent à les défendre fermement, mais ils sont persuadés qu'ils peuvent, en se référant au concept de développement durable, concilier efficacité économique, équité sociale et protection de l'environnement. Ils tentent une hybridation des logiques afin de pouvoir accepter parmi les partenaires, des entreprises privées et parmi les distributeurs, des indépendants.

En conclusion, on peut dégager quelques tendances dans l'évolution du commerce équitable. De plus en plus, il dissocie son projet politique, exprimé par des actions de lobbying ou des revendications, de son projet commercial. La tendance à accorder la priorité à la progression commerciale s'accroît. Dans certains cas, le critère d'efficacité économique prend le pas sur les critères relationnels. On mesure le commerce équitable en termes de chiffres d'affaires, de progression des ventes, de nombre de producteurs ayant bénéficié de ces avantages, de revenus supplémentaires perçus par les producteurs.

#### Les effets sur les producteurs du Sud

Pour les petits producteurs du Sud, il va de soi que les effets de la stratégie d'extension du commerce équitable sont, ou peuvent être, à la fois positives et négatives. Il est important de mettre en évidence les avantages et inconvénients de l'application de cette stratégie pour les producteurs du Sud afin de savoir ce qu'ils peuvent gagner et perdre. Commençons par les avantages.

Depuis que les produits équitables sont vendus dans les grandes surfaces, on constate un accroissement des quantités vendues, se traduisant par une augmentation du chiffre d'affaires. Il faut rappeler que les organisations de commerce équitable ont opté pour l'intégration des produits équitables dans le circuit économique classique pour deux raisons principales: offrir plus de débouchés aux produits des producteurs du Sud afin d'accroître le nombre de producteurs bénéficiant du commerce équitable et sortir le mouvement de la marginalité pour lui donner plus de visibilité et de légitimité auprès de l'opinion publique. Donc, le premier avantage que représente cette intégration, c'est un élargissement du champ des débouchés pour les produits équitables.

A l'heure actuelle, les produits de commerce équitable les plus vendus au niveau mondial (tous introduits dans les circuits de la grande distribution) sont le café, le cacao, la banane, le thé, le miel, le sucre et les jus de fruits. Ce marché des produits alimentaires labellisés du commerce équitable avait enregistré, en 2000, une troisième année consécutive de hausse avec + 15.7% de croissance en volume, ceci représente 40,000 tonnes de produits importés. L'accélération de l'introduction de ces produits dans les circuits de la grande distribution au cours de l'année 2003 a accru le rythme d'augmentation des ventes d'environ 25% (de croissance annuelle en volume) (Lecomte 2004:135).

Découlant de ce premier avantage, le deuxième est, comme l'indique la citation ci-dessus, une augmentation des ventes générant plus de bénéfices. Ce qui signifie plus de revenu pour les petits producteurs du Sud qui peuvent ainsi améliorer leurs conditions de vie. Et finalement, le troisième avantage est l'augmentation du surplus financier investi dans la modernisation des

moyens de production (des coopératives) et/ou dans la réalisation de projets de développement (éducation, santé, diversification de la production et des sources de revenus, etc.). Cet avantage est très important car il crée les conditions d'un certain auto-développement représentant la prise en charge par les petits producteurs du Sud de leur propre développement (Latouche 2000). Par exemple, ils ont ainsi la possibilité de mettre en place des structures socio-économiques leur garantissant une certaine autonomie alimentaire. Bien évidemment, le problème le plus important consiste à investir une partie des bénéfices dans la réalisation de bons projets de développement nécessaires à la satisfaction des besoins sociaux de la communauté.

A côté de ces avantages, on peut aussi distinguer un certain nombre d'inconvénients. Le premier inconvénient est une valorisation toujours plus forte de l'économie d'exportation par rapport à l'économie domestique. Avec la tendance dominante qui est l'accroissement des débouchés pour les produits équitables, le risque est grand de voir les producteurs du Sud investir surtout dans les cultures d'exportation, qui représentent pour le moment leur principale source de revenu, en délaissant les cultures vivrières dont l'importance est capitale pour leur assurer une certaine autonomie alimentaire. Il est évident que si cette autonomie est assurée par la dynamisation des marchés locaux ou de proximité, les petits producteurs du Sud seront moins affectés, en ce qui concerne le maintien de leurs conditions de vie, par les aléas des marchés boursiers. Le deuxième, qui est une conséquence du premier, peut être un appauvrissement du tissu économique dû à une valorisation excessive des cultures d'exportations conduisant à une faible diversification des activités économiques génératrices de revenus. On peut défendre l'idée selon laquelle ce risque peut être atténué ou contre-carré par un avantage déjà mentionné plus haut, à savoir l'investissement d'une partie des bénéfices dans la réalisation de projets de développement communautaires. Cette idée peut s'avérer juste à condition que les organisations de commerce équitable mettent autant d'efforts dans l'instauration d'une économie solidaire basée sur la valorisation des marchés locaux et des cultures vivrières que dans la conquête de parts de marché pour les produits équitables. Même si du point de vue théorique le commerce équitable défend explicitement le principe d'une économie solidaire, dans la pratique, pour le moment, il n'a pas encore suffisamment contribué à la mise en place d'une telle économie. Le troisième et dernier inconvénient, sans doute le plus important, est le renforcement des mécanismes de dépendance vis-à-vis des marchés mondiaux. En effet, il semble difficile pour le commerce équitable de vouloir à la fois intégrer les petits producteurs du Sud dans les systèmes d'échanges mondiaux par le biais d'un échange plus égal et de ne pas les soumettre aux contraintes structurelles (d'efficacité et de compétitivité) de l'économie capitaliste mondiale (Perna 2000). L'intégration a ses contraintes auxquelles le commerce équitable doit absolument faire face. Mais la question fondamentale est de savoir comment y faire face sans être absorbé par le système. De plus, il existe aussi une contradiction entre la conception du développement du commerce équitable, celle qui défend l'idée d'un accroissement des capacités d'autonomie, et l'intégration des produits équitables dans le circuit économique traditionnel qui tend vers un renforcement des mécanismes de dépendance. Comment rester fidèle à cette conception qui est chère au commerce équitable alors que certaines pratiques vont déjà dans le sens inverse, c'est-à-dire vers une consolidation des liens de dépendance?

Je voudrais insister sur le fait que la mise en évidence de cette contradiction ne repose pas sur l'affirmation simpliste et réductrice selon laquelle toute intégration signifierait un renforcement des relations de dépendance. Sociologiquement, il est clair qu'il n'y a pas toujours de corrélation positive forte entre l'intégration et la dépendance. Ce qui est déterminant avant tout, c'est la forme de l'intégration sociale. Certaines formes d'intégration peuvent renforcer la dépendance tandis que d'autres peuvent l'affaiblir (Habermas 1987). Par exemple, pour les pays économiquement les moins avancés, l'intégration au marché mondial passant par l'ouverture de leur économie aux marchés extérieurs dans le cadre de l'économie néo-libérale a généré des conséquences sociales catastrophiques. Alors que pour certains pays asiatiques, qui ont aussi choisi l'intégration à l'économie mondiale, les conséquences ont été surtout positives parce que ces pays, comparés aux pays les moins avancés, ne se sont pas intégrés en suivant les

prescriptions des doctrines libérales (libéralisation et dérégulation effrénées), mais au contraire en appliquant des mesures protectionnistes. Grâce à ces mesures, ils ont soigneusement veillé au développement de leurs marchés domestiques et de leurs industries nationales afin qu'elles deviennent suffisamment fortes, donc compétitives, au moment de l'ouverture pour être capables d'affronter la compétition mondiale.<sup>2</sup> Dans le premier cas, la forme de l'intégration est négative car elle a renforcé la dépendance, qui est unilatérale, en marginalisant encore plus dans la hiérarchie mondiale des pays les moins avancés tandis que dans le deuxième cas elle est positive puisqu'elle a permis à ces pays asiatiques de se développer économiquement. Donc ces derniers se situent par rapport à l'économie mondiale dans une relation d'interdépendance et non de dépendance, une distinction fondamentale qu'il faut bien comprendre.

En faisant une analyse critique des avantages et des inconvénients de l'extension du commerce équitable sur les producteurs du Sud, on est aussi en mesure de saisir certaines potentialités et limites du commerce équitable. Sans doute la grande potentialité du commerce équitable réside dans le fait qu'il est en train d'ouvrir une nouvelle perspective selon laquelle l'échange économique n'est pas par essence un échange à somme nulle qui crée automatiquement des gagnants et des perdants, mais qu'il peut, s'il est régulé par l'éthique, profiter à tous les échangistes. Selon le commerce équitable, il suffit pour cela de soumettre volontairement le fonctionnement de l'économie à des valeurs morales. Réguler l'économie par la morale n'est certes pas une idée nouvelle, on la trouvait déjà chez les saint-simoniens; pour autant elle n'a rien perdu de sa force surtout dans un monde dominé par la rationalité instrumentale qui voudrait nous faire croire que tout est question d'intérêts. Face à cette vision purement utilitariste des relations humaines et de la société, il est nécessaire de défendre une rationalité axiologique. Le commerce équitable contribue au développement de cette dernière en essayant de l'appliquer à la réalité économique. Ce qui n'est pas un exercice facile. Les limites du commerce équitable apparaissent clairement quand on se demande pourquoi tous les types de produits manufacturés, et non seulement quelques produits artisanaux, ne font pas l'objet d'un commerce équitable. La réponse semble évidente du fait que dans le domaine des produits manufacturés, donc transformés, le commerce équitable ne sera jamais en mesure de créer ses propres unités de production (des usines) comme c'est le cas pour les produits alimentaires qui n'exigent pas de grandes infrastructures. La conclusion que l'on peut tirer de cette affirmation forte, c'est que le commerce équitable ne peut contribuer avant tout qu'à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs agricoles du Sud, mais qu'il ne peut malheureusement pas faire grand chose pour les centaines de millions de travailleurs des pays du Sud dans les secteurs secondaire et tertiaire et qui vivent dans la misère. Le commerce équitable se limite aux produits du secteur primaire ou agricole. Il s'agit là d'une limite intrinsèque du commerce équitable.

Concernant les domaines cités ci-dessus où le commerce équitable est impuissant, l'Etat reste, malgré l'accélération du processus de mondialisation économique qui l'a déstabilisé et affaibli, un acteur important dans l'élaboration et la mise en place de politiques économiques et sociales répondant aux besoins et exigences des populations (Revue du MAUSS 2002). Par exemple, en faisant appliquer les conventions du BIT et en introduisant un salaire minimum dans le secteur secondaire pour améliorer les conditions de vie des travailleurs. Si actuellement au Venezuela la situation sociale de la majorité de la population s'améliore, c'est en grande partie grâce au gouvernement de Hugo Chavez qui, en nationalisant à nouveau les gisements de pétrole, a réussi à créer des fonds pour assurer le financement de la protection sociale. Les exemples de ce type nous montrent que l'Etat dispose toujours d'une marge de manœuvre.

### Les effets sur les consommateurs du Nord

Avant que les produits du commerce équitable n'intègrent le circuit économique classique, les consommateurs des pays du Nord avaient seulement accès aux produits équitables dans le

---

<sup>2</sup> Je me suis référé au rapport de la CNUCED (2004), qui démontre très clairement en se basant sur des faits comment l'application réelle par ces pays des stratégies d'intégration ou d'ouverture de nature néo-libérale les ont conduit vers plus de misère et de pauvreté.

cadre du circuit économique alternatif: les magasins spécialisés, les Magasins du monde, qui leur offraient aussi la possibilité de recevoir des informations sur le commerce équitable en les sensibilisant parallèlement aux inégalités entre les pays du Nord et ceux du Sud et aux règles injustes du commerce international. Mais les consommateurs des produits équitables étaient avant tout des convaincus. Pour sortir du cercle des convaincus et permettre un accès plus grand aux produits équitables, les organisations de commerce équitable décident d'intégrer leurs produits, avec la création d'organismes de labellisation, dans le circuit économique classique. Cette stratégie donne rapidement de bons résultats en ce qui concerne l'augmentation considérable du nombre de nouveaux consommateurs friands de produits équitables. En effet, de plus en plus de consommateurs découvrent les produits équitables vendus dans les grandes surfaces et les achètent en étant convaincus d'accomplir un acte solidaire en faveur du petit producteur du Sud. C'est sans doute un effet très positif de cette intégration sur les consommateurs du Nord. De plus, d'après les sondages effectués par Alter Eco en mai 2002, le taux de notoriété du commerce équitable serait en constante augmentation. En mai 2002, 33.75% des personnes interrogées ont répondu qu'elles connaissaient le commerce équitable alors qu'en juillet 2001 elles n'étaient que 15% (Lecomte 2004:146). L'introduction des produits équitables dans le circuit économique traditionnel a sans doute joué un grand rôle dans cette croissance du taux de notoriété. Le deuxième effet positif est lié à la faible différence de prix entre un produit équitable et un produit ordinaire que le consommateur perçoit comme étant non-significative tout en sachant que le prix du produit équitable comprend l'internalisation des coûts sociaux et environnementaux. Ainsi, il peut prendre conscience qu'il ne faut pas grand-chose, quelques centimes de plus, pour participer en tant que consommateur citoyen à un échange plus égal profitant aussi au producteur du Sud. C'est le passage du consommateur passif au "consom'acteur". Pour ne pas ébranler cette confiance du consommateur en le commerce équitable, il est impératif que les organismes de certification assurent avec toujours plus de transparence et de visibilité le respect des critères d'exigence.

Le seul effet négatif peut être l'importance accrue accordée par le consommateur à la qualité supérieure du produit équitable. En effet, toujours d'après le sondage d'Alter Eco, 37% des consommateurs reconnaissent qu'ils achètent un produit équitable surtout pour sa bonne qualité.

Les produits du commerce équitable sont associés à une qualité supérieure pour ceux qui les consomment. Le niveau et les raisons de la satisfaction du client laissent donc présager un bon taux de ré-achat, par une intégration progressive dans les habitudes de consommation, puisque le produit est 'bon'. L'achat et surtout le ré-achat ne sont pas liés à un acte citoyen mais à la qualité du produit (Lecomte 2004:153).

Le fait que les consommateurs aient tendance à faire passer le critère de la qualité avant celui de l'acte citoyen soulève un problème important, qui concerne le risque élevé de la dilution du message de solidarité que le commerce équitable essaie de faire passer dans un acte d'achat purement économique, renvoyant au simple rapport qualité-prix. C'est dans le but de pouvoir continuer à répondre aux exigences élevées de cette demande (des consommateurs du Nord) que certaines organisations de commerce équitable privilégient de plus en plus les logiques d'efficacité et de compétitivité. Pour maintenir la bonne qualité de ces produits, le commerce équitable doit continuellement être plus compétitif que ses concurrents. En a-t-il les moyens financiers? Supposons qu'il puisse les créer, ne finira-t-il pas par adopter le même fonctionnement que les entreprises ordinaires en s'éloignant de sa philosophie de départ? Il est fort probable que l'intériorisation de ces logiques finisse par modifier le comportement du commerce équitable en l'assimilant toujours un peu plus à un comportement économique.

### ***La possibilité d'une alliance forte entre le commerce équitable et l'économie solidaire***

Dans ce dernier chapitre, je voudrais montrer qu'il est possible pour le commerce équitable de palier aux principaux risques (l'intériorisation des logiques d'efficacité et de compétitivité,

l'adoption d'un comportement économique, l'abandon progressive de son projet politique, etc.), en renforçant ses liens avec l'économie solidaire. En prônant la création d'une alliance forte entre le commerce équitable et l'économie solidaire, je tiens aussi à défendre l'idée selon laquelle un mouvement social, même s'il prend énormément d'ampleur, ne doit pas oublier qu'il appartient avant tout à la constellation des mouvements sociaux.

L'économie solidaire vise fondamentalement, en dehors de certaines fonctions qu'elle remplit (favoriser la cohésion et l'intégration sociale par le biais d'un travail créateur de sens et de lien social), à instaurer un nouveau mode de production en rupture avec le mode de production capitaliste qui est basé sur une gestion démocratique et collective des moyens de production dans l'optique de satisfaire les besoins de la communauté (Laville 1994). De ce fait, elle valorise la propriété commune par rapport à la propriété privée individuelle. L'économie solidaire ne peut pas être assimilée à une économie planifiée de type dirigiste du fait de son fonctionnement et organisation. En effet, elle rejette la centralisation et la hiérarchisation, et elle ne peut pas non plus être considérée comme une économie corporatiste car l'objectif ultime des individus, qui s'associent volontairement afin de produire collectivement des biens qui leur sont utiles et nécessaires, n'est pas seulement d'améliorer leurs propres conditions d'existence, mais de contribuer aussi à l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la communauté. C'est pourquoi, quand les organisations de l'économie solidaire dégagent des bénéfices, elles investissent une partie de ceux-ci dans la réalisation de projets de développement pouvant bénéficier aux autres membres de la communauté. Ainsi, l'économie solidaire en tant que mode de production est au service de la communauté et non seulement au service des intérêts d'un groupe de travailleurs. Si la mission principale du commerce équitable est de rendre plus autonomes, par le biais d'un commerce plus équitable, les petits producteurs du Sud organisés en coopérative, il doit essayer de renforcer ses liens avec l'économie solidaire. Il peut le faire facilement du fait qu'il existe de nombreux points communs entre le commerce équitable et l'économie solidaire.

Tout d'abord, il est indéniable que le commerce équitable préconise la libre association des petits producteurs du Sud pour qu'ils représentent une véritable force et qu'ils apprennent à coopérer en vue de satisfaire leurs besoins fondamentaux. La gestion de la coopérative doit se dérouler sur une base démocratique en fonction de l'application de certains principes comme la participation égale, donc démocratique de tous les membres de la coopérative au processus décisionnel relatif à l'organisation de la production. D'ailleurs, c'est ce qu'affirme clairement le critère de progrès numéro 1 de la charte de la PFCE (Plate-forme du commerce équitable): "Favoriser les organisations participatives respectueuses de la liberté d'expression et de l'avis de chacun sans discrimination aucune. Ce qui se traduit, dans un groupe, par une prise de décision démocratique" (Lecomte 2004:53). Par rapport à la gestion démocratique de la coopérative en tant que moyen de production, il n'y a aucune différence de principe entre le commerce équitable et l'économie solidaire. Ensuite, concernant l'investissement des bénéfices réalisés par la vente des produits équitables, les critères de progrès numéro 4 et 5 nous disent dans quels domaines ils doivent être investis: critère numéro 4, "L'encouragement des producteurs à l'autonomie, en privilégiant la diversification des débouchés, notamment sur le marché local" (Lecomte 2004:54) et critère numéro 5, "Un engagement des acteurs envers leur environnement économique, social et environnemental. Les bénéfices réalisés sont réinvestis dans la coopérative et/ou dans des programmes de développement à caractère collectif, économique, écologique et social, y compris la formation" (Lecomte 2004:54). Dans ce cas, l'objectif ultime tel qu'il est formulé dans ces deux critères est l'autonomisation croissante des communautés auxquelles appartiennent les petits producteurs du Sud. Vis-à-vis de quoi cette nécessité d'autonomie se situe t-elle? Sans doute vis-à-vis des fluctuations, dues en grande partie à la spéculation financière des cours mondiaux des matières premières sur les bourses de Londres et de New York. Mais aussi vis-à-vis d'une politique économique privilégiant sans cesse les cultures d'exportation par rapport aux cultures vivrières dont les conséquences sont maintenant bien connues: appauvrissement du tissu économique, destruction des structures économiques traditionnelles garantissant une certaine autonomie alimentaire et limitation considérable des sources de revenus. Par conséquent, à la lumière de ces éléments, on peut

affirmer que le commerce équitable partage la même conception du développement (contribuer à l'accroissement des capacités d'autonomie) que l'économie solidaire. Pour atteindre cet objectif il utilise comme moyen l'échange équitable. En d'autres termes, il prône le commerce au service du développement. L'économie solidaire agit, elle, directement au niveau local par l'utilisation démocratique et collective des moyens de production et des ressources naturelles disponibles dans le but de satisfaire prioritairement les besoins des communautés locales. Ce qui distingue l'économie solidaire du commerce équitable, c'est le moyen utilisé pour atteindre le même objectif. Il faut bien comprendre que ces deux moyens ne sont pas contradictoires, mais seulement différents. Au niveau des principes fondamentaux, on peut affirmer avec certitude qu'il y a une grande convergence entre le commerce équitable et l'économie solidaire. Si cette convergence théorique se traduit dans la réalité par la création de pratiques communes allant dans le sens d'une réalisation de principes communs, cela peut contribuer à rapprocher le commerce équitable de sa philosophie de base, c'est-à-dire amener les petits producteurs du Sud à prendre eux-mêmes en charge leur propre développement. Il ne faut pas perdre de vue l'objectif ultime qui n'est pas de produire sans cesse plus pour exporter plus, mais de créer des moyens pour réaliser des projets de développement garantissant un accroissement des capacités d'autonomie. Le commerce équitable n'est qu'un de ces moyens et non une finalité en soi.

### **Conclusion**

Le commerce équitable en tant que mouvement social visant à contribuer au développement socio-économique des pays du Sud par l'établissement d'un échange commercial international plus juste et égal est caractérisé, depuis que ses produits ont intégré le circuit commercial traditionnel, par une tension interne décrite comme la confrontation de deux logiques. Le danger principal de cette intégration réside dans l'abandon progressif de certains principes de base. En effet, si l'on se réfère aux principes de base, le commerce équitable est défini comme un outil au service du développement social conçu comme un accroissement des capacités d'autonomie. Mais la logique dominante semble devenir celle de l'efficacité économique. En effet, les organisations de commerce équitable sont de plus en plus soumises aux contraintes de concurrence et de compétitivité du commerce mondial afin de satisfaire les exigences toujours plus élevées des consommateurs des pays du Nord. Pris dans cet engrenage, le commerce équitable doit aussi mettre la pression sur les petits producteurs du Sud pour qu'ils soient capables de répondre à la demande croissante. N'y a-t-il pas là pour le commerce équitable le risque de devenir un commerce d'exportation renforçant, en ce qui concerne les petits producteurs du Sud, les mécanismes de dépendance vis-à-vis du commerce mondial? Ne s'éloigne-t-il pas de son principe fondamental qui est de vouloir rendre ces producteurs plus autonomes? Pour cela, ne faut-il pas privilégier les cultures vivrières en gardant comme objectif principal l'autosatisfaction des besoins locaux à travers une diversification de la production et des sources de revenus?

Si le commerce équitable arrête d'accorder la priorité aux principes d'autonomie, d'autosatisfaction et d'autosuffisance, il risque en tant que mouvement social de ne pas atteindre ses objectifs de développement, au contraire il peut même contribuer au renforcement des mécanismes de dépendance. Il faut toujours rester vigilant et ne pas oublier que les meilleurs principes peuvent parfois donner naissance aux pires pratiques. Malheureusement, l'histoire du développement nous offre de nombreux exemples de ce type.

## Bibliographie

- Amin, S. 1996. *Les défis de la mondialisation*. Editions L'Harmattan, Paris.
- Association romande des magasins du monde (ASRO). 1998. *Charte*. ASRO, Lausanne.
- Auroi, Claude et Catherine Schümperli Younossian. 2001. *Le commerce durable: Vers de plus justes pratiques commerciales entre le nord et le sud*. IUED, Genève.
- Bairoch, P. 1997. *Victoires et déboires III*. Editions Gallimard, Paris.
- Bürgenmeier, B. 2004. *Economie du développement durable*. Editions De Boeck, Bruxelles.
- Castel, O. 2002. *Le Sud dans la mondialisation*. Collection Alternatives Economiques. Editions La Découverte, Paris.
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). 2001. *Rapport sur le commerce et le développement: Tendances et perspectives mondiales, architecture financière*. CNUCED, Genève.
- . 2004. *Le rapport sur les pays les moins avancés: Commerce international et réduction de la pauvreté*. CNUCED, Genève.
- Delfau, G et J-L. Laville. 2000. *Aux sources de l'économie solidaire*. Editions Thierry Quinqueton, Paris.
- Habermas, J. 1987. *Théorie de l'agir communicationnel*. Editions Fayard, Paris.
- Henry, M. 1976. *Marx II une philosophie de l'économie*. Editions Gallimard, Paris.
- Latouche, S. 2000. "De l'éthique sur l'étiquette au juste prix. Aristote, les SEL et le commerce équitable", in *Vers de nouvelles noces de l'éthique et de la pratique économique?*, Revue du MAUSS semestrielle, Premier semestre, No. 15, pp. 347–358. Editions La Découverte, Paris.
- Laville, J-L. 1994. *L'économie solidaire: Une perspective internationale*. Editions Desclée de Brouver, Paris.
- Lecomte, T. 2004. *Le commerce équitable*. Editions Eyrolles, Paris.
- Neveu, E. 2000. *Sociologie des mouvements sociaux*. Editions La Découverte, Paris.
- Perna, T. 2000. "La réalité du commerce équitable", in *Vers de nouvelles noces de l'éthique et de la pratique économique?*, Revue du MAUSS, Premier semestre, No. 15, pp. 359–372. Editions La Découverte, Paris.
- Revue du MAUSS. 2002. *Quelle autre mondialisation?*, Deuxième semestre, No. 20. Editions La Découverte, Paris.
- Rist, G. 2001. *Le développement: Histoire d'une croyance occidentale*. Editions des Presses de Sciences Politiques, Paris.
- Roosen, N. et F. van der Hoff. 2002. *L'aventure du commerce équitable: Une alternative à la mondialisation par les fondateurs de Max Havelaar*. Editions J.C. Lattès, Paris.
- Senarclens, P. 2002. *La mondialisation: Théories, enjeux et débats*. Editions Armand Colin, Paris.

Documents du programme de l'UNRISD **Société civile et mouvements sociaux**

- PP CSSM 20 **Le commerce équitable**  
Murat Yilmaz, December 2005
- PP CSSM 19 **The Contemporary Global Social Movements: Emergent Proposals, Connectivity and Development Implications**  
Kléber B. Ghimire, August 2005
- PP CSSM 18 **UN World Summits and Civil Society: The State of the Art**  
Mario Pianta, August 2005
- PP CSSM 17 **Civil Society in United Nations Conferences: A Literature Review**  
Constanza Tabbush, August 2005
- PP CSSM 16 **Environmental Movements, Politics and Agenda 21 in Latin America**  
María Pilar García-Guadilla, August 2005
- PP CSSM 15 **Environmental Movements in Sub-Saharan Africa: A Political Ecology of Power and Conflict**  
Cyril I. Obi, January 2005
- PP CSSM 14 **Islamisme et pauvreté dans le monde rural de l'Asie centrale post-soviétique: Vers un espace de solidarité islamique?**  
Habiba Fathi, November 2004
- PP CSSM 13 **Agricultural Restructuring and Trends in Rural Inequalities in Central Asia: A Socio-Statistical Survey**  
Max Spoor, November 2004
- PP CSSM 12 **Agrarian Research Institutes and Civil Society in Kazakhstan and Kyrgyzstan: In Search of Linkages**  
Malcolm D. Childress, November 2004
- PP CSSM 11 **Post-Soviet Institutional Design, NGOs and Rural Livelihoods in Uzbekistan**  
Deniz Kandiyoti, November 2004
- PP CSSM 10 **Civil Society and Social Movements: The Dynamics of Inter-sectoral Alliances and Urban-Rural Linkages in Latin America**  
Henry Veltmeyer, October 2004
- PP CSSM 9 **Civil Society and the Uncivil State: Land Tenure in Egypt and the Crisis of Rural Livelihoods**  
Ray Bush, May 2004
- PP CSSM 8 **Peasant Associations in Theory and Practice**  
Nora McKeon, Michael Watts and Wendy Wolford, May 2004
- PP CSSM 7 **Understanding the Evolving Diversities and Originalities in Rural Social Movements in the Age of Globalization**  
Neil Webster, February 2004
- PP CSSM 6 **The Agrarian Question, Access to Land, and Peasant Responses in Sub-Saharan Africa**  
Archie Mafeje, May 2003
- PP CSSM 5 **Women's Movements in Egypt, with Selected References to Turkey**  
Nadje S. Al-Ali, April 2002
- PP CSSM 4 **Grassroots Movements, Political Activism and Social Development in Latin America: A Comparison of Chile and Brazil**  
Joe Foweraker, August 2001

*Suite*

- PP CSSM 3     **Social Movements, Activism and Social Development  
in the Middle East**  
Asef Bayat, November 2000
- PP CSSM 2     **Civil Society Organizations and Service Provision**  
Andrew Clayton, Peter Oakley and Jon Taylor, October 2000
- PP CSSM 1     **Trade Unions and NGOs: A Necessary Partnership  
for Social Development**  
Dan Gallin, June 2000



